

# CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**POLE INFRASTRUCTURES &  
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction développement durable

Du territoire

Service cohésion territoriale

**Bureaux :**

44 rue de l'Arsenal

16000 ANGOULÊME

Téléphone : 05 16 09 74 14

**- 9 JAN, 2019**

Angoulême, le

Monsieur Jean-François DAURE  
Président de la Communauté  
d'agglomération du GrandAngoulême  
25 Bd Besson Bey – CS 12320  
16023 ANGOULEME Cedex

A l'attention de Monsieur Bernard VERA  
Service Planification urbaine

Affaire suivie par Stéphane LETOURNEL  
Ligne directe : 05 16 09 74 15

Monsieur le Président,

Vous m'avez notifié le 14 décembre 2018, le projet de modification simplifiée n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de Sireuil et le 21 décembre 2018, le projet de modification simplifiée n° 3 du Plan local d'urbanisme de la commune de Mornac et je vous en remercie.

Après examen, je vous informe que ces documents d'urbanisme n'appellent pas de remarques particulières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur du Pôle Infrastructures  
& Aménagement du territoire



Vincent COLAS